

Dossier de presse



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Organisme régi par
le Code de la Mutualité
N° RNM 523 445 690

Mardi 26 avril 2011

Invitation au Congrès

« L'éducation par les pairs :
bilan d'une expérience européenne et perspectives ».

**Le Jeudi 9 juin 2011 à partir de 9h
Au Centre Universitaire Méditerranéen à NICE**

Dans le cadre programme de coopération européenne Alcotra « peer education », la Mutualité Française PACA organise le congrès final. Ceci afin de faire connaître et tirer des recommandations d'une initiative qui a permis à des jeunes de s'impliquer dans un programme de promotion et d'éducation à la santé.

A NE PAS MANQUER

Lieu : Centre Universitaire Méditerranéen
65 promenade des anglais – NICE

Date : le Jeudi 9 juin 2011

Horaire : à partir de 9h

Participants : ouvert à tous
Participation gratuite

Programme : *L'éducation par les pairs : bilan d'une expérience européenne et perspective.*

La Mutualité Française PACA
vous invite au Congrès Final
du programme européen « Peer Education » – Alcotra

**L'éducation par les pairs :
bilan d'une expérience européenne
et perspectives**

Judi 9 juin 2011 à partir de 9h
Centre Universitaire Méditerranéen
65 promenade des Anglais 06000 NICE

DÉ DÉSEMMER :	
9h00	Accueil
9h30	Allocution de Bienvenue L'éducation par les pairs, du modèle théorique à la pratique Analyse pluridisciplinaire des initiatives
12h30	Buffet
14h00	Présentation des expériences des « Peer Educateurs » <i>Les jeunes participent au projet</i>
16h00	Recommandations pour le développement d'activités d'éducation par les pairs dans le temps
16h30	Conclusion

Information et inscription:
Adeline PRIEZ
Portable: 06 34 32 61 98
Courriel: adeline.priez@pacamutualite.fr

Avec la soutien de:
ARS, CONSEIL GÉNÉRAL ALPES-MARITIMES, Région PACA, Agence Régionale de Santé, Programme Alcotra 2007/2013

En collaboration avec:
CFMFA, La sèmeuse, Agence Régionale de Santé, Sésam Services

Contact

Adeline PRIEZ – Mutualité Française PACA - Coordinatrice du projet « Peer education »

Tél. : 06 34 32 61 98 ou @ : adeline.priez@pacamutualite.fr

LE PROGRAMME EUROPEEN ALCOTRA PROJET PEER EDUCATION

Le projet européen « Peer Education » est mis en place en France par la Mutualité Française PACA depuis octobre 2009. Il est financé par la Mutualité Française PACA, le Conseil Général 06, l'Union Européenne, le Conseil Régional Paca, l'Agence Régionale de Santé et la Mairie de Nice. Il est mis en œuvre en partenariat avec l'Agence Sanitaire Locale d'Imperia (Ligurie – Italie) et celle d'Alba/Bra (Piémont – Italie)

et se déroule en parallèle avec un programme Interreg qui implique l'Agence Sanitaire Locale de Verbania (Piémont – Italie) et la SUPSI de Lugano (Canton Tessin – Suisse).

Le programme « peer education » a pour objet la prévention des comportements à risque pour la santé des jeunes en milieu scolaire et hors milieu scolaire, **en utilisant comme modèle l'éducation par les pairs**. Celui-ci considère les jeunes comme des ressources indispensables à la construction d'un parcours de vie le plus favorable pour eux-mêmes et leur semblable. Ceci en relation avec des adultes compétents facilitateurs de la démarche.

Ainsi ce projet doit permettre aux jeunes participants de :

- s'engager vers une réflexion sur leurs représentations et leurs comportements ;
- devenir responsables de leurs choix sur les questions concernant leur santé, leurs relations familiales et sociales.

Le projet s'articule en deux étapes. Dans un premier temps, les participants suivent une formation pour acquérir des compétences et réaliser des supports de prévention. Dans un second temps, ils mettent en place des interventions à destination de leurs pairs afin de prévenir les conduites à risque pour leur santé. Les participants accompagnés par la Mutualité Française PACA sont répartis en 4 groupes :

- 17 collégiens du Collège Rolland Garros de Nice.
- 10 élèves de 1^{ère} L du Lycée Pierre et Marie Curie de Menton.
- 5 jeunes de la Maison des Jeunes et de la Culture « Centre Social » Ranguin de Cannes.
- 5 jeunes de l'association « La Semeuse » de Nice.

A propos de la Mutualité Française PACA

Présidée par Jean-Paul Benoit, la Mutualité Française PACA fédère les 236 mutuelles santé de la Région PACA qui protègent 3 millions de personnes en Région PACA.

Organismes à but non lucratif, ne pratiquant pas la sélection des risques et régis par le code de la Mutualité, les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale.

La Mutualité Française contribue aussi à la prévention et à la promotion de la santé et exerce une action de régulation des dépenses de santé et d'innovation sociale à travers ses 189 services de soins et d'accompagnement de la Région.